



### Information Mairie

La Mairie sera désormais fermée au public le lundi matin mais ouverte le vendredi après-midi. Les autres horaires restent identiques, les agents restent à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches administratives.

### Nouveau registre d'opposition au démarchage téléphonique depuis le 1<sup>er</sup> juin



Les consommateurs peuvent donc s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, ils doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Ils reçoivent alors par courriel une confirmation d'inscription sous 48 heures.

Il convient de vérifier que le message est bien arrivé (si nécessaire parmi les *spams*). L'inscription n'est prise en compte effectivement que lorsque les consommateurs ont cliqué sur le lien hypertexte proposé dans le courriel de confirmation. Les consommateurs sont alors protégés contre la prospection téléphonique **dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription.**

La durée d'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans. Par conséquent, 3 mois avant l'expiration de ce délai de 3 ans, les consommateurs sont contactés par courriel ou courrier postal pour renouveler, s'ils le souhaitent, l'inscription de leur(s) numéro(s) sur le registre d'opposition.

Si les appels continuent, les consommateurs peuvent s'identifier sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

**Attention : n'est pas concerné le démarchage en vue de vendre des journaux ou de réaliser des sondages.**

Les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un **numéro de signalement**, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils doivent être renvoyés par SMS au 33 700.

### Opération : La route se partage



La route appartient à tous. Mais la cohabitation n'est pas toujours simple entre les véhicules motorisés et les cyclistes. Dans la confrontation, les cyclistes sont toujours les perdants. Si chacun respectait les règles claires du Code de la Route, nous n'en serions pas là.

Pour sensibiliser les cyclistes et les usagers motorisés sur le partage en bonne intelligence de l'espace routier, la coordination Sécurité routière

du Morbihan met en place, comme en 2015, des actions de communication "La Route se Partage" tout au long du mois de juin 2016

« une route sans danger pour les cyclistes, oui, c'est possible » - Source morbihan.gouv



### A la découverte de notre patrimoine...

Exposition en plein air jusqu'au 30 septembre 2016

A travers des bâches installées autour de l'église, à l'étang, sur la promenade des estivants à St Nicolas des Eaux, vous découvrirez l'histoire, le patrimoine de Pluméliau.

➔ Exposition réalisée par Nicolas LE TUTOUR (alias Niko), la commission cadre de vie, l'espace culturel et des habitants.

**Bonne visite !**

### Recensement militaire – démarche obligatoire



Les jeunes (garçons et filles) nés en avril, mai et juin 2000 doivent se faire recenser à la mairie (sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille). Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

### INFORMATIONS COMMERCIALES

Marché : Mardi 21 juin  
Rue René Cassin  
de 8h30 - 13h

### INFORMATIONS

#### Mairie de Pluméliau

Rue de la Paix (ancien foyer logement)  
**56930 PLUMÉLIAU**  
➔ Lundi : 14h - 17h  
Mardi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h  
Tél : 02.97.51.80.28  
[www.plumeliau.fr](http://www.plumeliau.fr)  
accueil@plumeliau.fr

#### Les horaires de

#### l'agence postale communale

20 rue de la République (ancien bâtiment HALGAND « Au pêché mignon ») du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 Et le samedi de 9h à 12h. Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi à 11h.

La déchèterie est à votre service et au service de l'Environnement

#### Déchèterie de Baud Communauté

Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h  
Mardi : Fermée  
Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h  
Jeudi : 13h45 - 17h  
Vendredi : 13h45 - 17h  
Samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

#### Espace Culturel

#### Mairie - Rue de la Paix

(ancien foyer logement)

Tél : 02.97.51.97.90  
Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h30  
Jeudi : 14h - 16h30  
Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h  
[www.plumeliau.fr](http://www.plumeliau.fr)  
espace.culturel@plumeliau.fr

#### Urgence Médicale



**Pompiers : 18**

**Samu 56 : 15**

**Numéro européen : 112**

**Médecin de garde :**

02.97.68.42.42

**Service pharmaceutique : 3237**  
(pour connaître la pharmacie de garde)

### Les dates à retenir

**Samedi 25 juin** : Fête de la St Jean, concours de palets sur planche, fest noz, embrasement de la fouée et grand feu d'artifice (restauration sur place) à l'étang communal

**Dimanche 26 juin** : Kermesse des écoles publiques à Saint Nicolas des Eaux, thème : Histoire, histoires ..., défilé à partir de 15h30, en soirée tirage de la souscription, grillades et crêpes.

**Samedi 02 juillet** : journée récréative à l'école de Talvern Nénèze à partir de 12h.

**Samedi 02 juillet** : Séance de cinéma en plein air sur écran géant de 130m<sup>2</sup> à la tombée de la nuit, gratuite et pour tous à l'étang communal, projection du film « La Famille Bélier ». Des animations et un pique nique en commun seront proposés en amont de la projection. (Prévoir pique nique, chaise pliable, coussin, vêtement chaud ....) . Des tables et des bancs seront mis à votre disposition pour le pique-nique.

→(En cas de mauvais temps, solution de repli à la salle de sports de Plumélieu).

### Une idée de sortie



**Samedi 18 juin** : Kermesse de l'école Saint Mélieu : 15h30, défilé, 16h spectacle de toutes les classes, nombreux jeux et animations (démonstration de danse country) buvette et restauration : omelette, grillades, frites, crêpes.

### Coupages de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis (anciennement ERDF) réalisera des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

**Le vendredi 24 juin entre 9h et 11h30**

Quartiers concernés : Eclairage public Chapeau rouge, Pont bascule, Port Arthur, Station de relevage de Chapeau rouge.



**Les scouts et guides de Baud**, également actifs sur la commune de Plumélieu, sont à la recherche de futurs chefs pour l'année prochaine.

Le rôle d'un chef scout est d'encadrer les jeunes dans le cadre des réunions, il organise des jeux et permet aux équipes de monter leur projet et de vivre des camps inoubliables l'été. Il faut avoir plus de 17 ans mais aucune autre qualification n'est requise. Il est possible de les contacter à l'adresse mail : nicolas.marteil@live.fr, sur facebook en se rendant sur la page : Scouts et Guides de France - Groupe Maneguen Baud ou par téléphone au 07.86.13.59.23.

### Associations

Suite à difficultés rencontrées concernant les demandes d'autorisation, dans le cas de manifestations organisées par les associations, et afin de mettre en place une procédure claire et simplifiée, une réunion est organisée :

→ le mardi 21 juin à 20h en mairie.



**Le 5 juillet, l'école de Talvern-Nénèze fermera définitivement ses portes** après 60 ans de fonctionnement. Afin de sceller cette page d'histoire, l'amicale a pris la décision d'offrir une journée récréative à l'école le **samedi 02 juillet** à l'attention :

- des parents et des enfants actuels
- des anciens élèves
- des amicalistes qui ont œuvré au bon fonctionnement de l'école.
- des enseignants s'y étant succédés.

### Au programme :

À partir de 12h : Accueil des participants

13 h Vin d'honneur dinatoire et photos souvenirs

A partir de 14h : après-midi récréative avec divers stands de jeux notamment pour les enfants.

Tout au long de la journée : expos photos, films souvenirs...

→ Pour faciliter l'organisation réservation obligatoire au 06.38.40.19.38 ou stephanie.talvern@orange.fr **avant le 20 juin**.



### Diffusion du match de l'équipe de France pour l'Euro 2016

Ancienne salle des Sœurs (salle de Karaté)

**Dimanche 19 juin match à 21 heures SUISSE- FRANCE**

Organisation CSP Vétérans, buvette et restauration sur place.

EURO2016  
FRANCE

### Menu restaurant scolaire du 20 au 24 juin



**Lundi** : Melon et pastèque, chipolata/merguez avec haricots blancs à la tomate, yaourt bio

**Mardi** : Chou-fleur et sardines, risotto au bœuf haché, fromage, fruit

**Mercredi** : Betteraves, escalope de poulet pané au parmesan avec petits pois-carottes, compote

**Jedi** : Carottes et maïs, agneau façon tajine et fruits secs, purée de céleri, fruit

**Vendredi** : Saucisson à l'ail, gratin de courgettes au thon, crème Mont Blanc

Les viandes servies cette semaine sont d'origine française.

L'origine des viandes est toujours affichée à l'entrée du restaurant scolaire et de l'EHPAD.

### Vie paroissiale

**Dimanche 19 juin** : Messe et services de mois à 11h

**Dimanche 26 juin** : Messe à 11h, 12h pique-nique paroissial dans le jardin d'Anne-Marie et Jean-Yves GUILLAUME à Porbon. Chacun apporte ce qu'il veut et le tout sera partagé entre tous.

### Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner !



La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport.

### Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs et sportives âgé-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année encore, à compter du 1<sup>er</sup> juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur [jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport](http://jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport) et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur [jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport](http://jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport)

### C'est à qui ?

→ Veste de sport enfant, retrouvée au terrain des sports.

→ Veste de sport zippée capuche, retrouvée au terrain des sports.

→ Veste enfant fille imitation cuir, retrouvée à l'étang.

→ Paire de lunettes retrouvée au terrain des sports.

→ Sac à dos avec veste zippée à l'intérieur.

→ Une veste de sport de couleur noire.

→ Un vélo enfant

A réclamer en Mairie au 02.97.51.80.28

